

Sophie prenait la nouvelle formule du Levothyrox, elle est morte, à 48 ans ; Buzyn assassin ?

écrit par Christine Tasin | 25 février 2019



A l'attention de ceux qui se demanderaient pourquoi l'on parle de la santé sur un site dédié majoritairement à la lutte contre l'islam, je rappelle que notre association a aussi dans ses statuts la défense de nos lois, de notre Constitution et donc celle de nos concitoyens. J'ajouterai que nous menons un combat politique contre ceux qui nous islamisent, il faut donc montrer aux Français, qui votent, qui sont ceux pour qui ils ont voté ou envisagent de voter.

Après les vaccins évoquons le grand, l'énorme scandale du Levothytox.

Ce médicament soigne les dysfonctionnements de la thyroïde qui pourrissent la vie, au sens propre de 2 millions de malades au moins en France. Ils prennent chaque jour un médicament – le seul sur le marché-, le Levothyrox, très difficile à doser, pour lequel ils doivent faire des analyses de sang tous les 6 mois.

Or, en 2017, le laboratoire Merck qui commercialise le produit l'a changé... C'est que changer ne serait-ce qu'une molécule permet de vendre plus cher, comme si c'était un nouveau produit. Et d'interdire de fait tout médicament identique moins cher venant d'un autre labo à l'issue du brevet, issue qui tombait en 2019. Et puis, il fallait conquérir le marché chinois, et les Chinois étant majoritairement intolérants au lactose... il fallait une nouvelle formule sans lactose.

Des centaines de milliers de malades ont pris du poids, font des malaises, perdent leurs cheveux, ont des crampes, une immense fatigue... bref souffrent de maux secondaires divers et variés... Sans parler de femmes comme Sophie qui, selon la famille qui porte plainte, en seraient mortes.

Buzyn et son prédécesseur à la santé, assassin. Macron, assassin. Et tous les médecins et endocrinologue qui répondent impavide à ceux qui se plaignent de maux divers depuis le changement de formule du Levothyrox " mais non, rien n'a changé, ou si peu ; vos malaises c'est dans la tête"... Si bien "dans la tête" que deux femmes sont mortes, que des milliers de malades ont porté plainte... et que le Ministre de la santé n'a pas obligé Merck à commercialiser à nouveau l'ancienne formule, qui donnait toute satisfaction. Et les endocrinologues refusent, pour nombre d'entre eux, de prescrire d'autres formules, l'une en gouttes, l'autre commercialisée en Allemagne...

Le tribunal de Lyon vient d'élargir l'enquête en ajoutant à la plainte de 4000 victimes le chef d'homicide involontaire.

Sophie, Montpelliéraine de 48 ans, victime de la nouvelle formule du Levothyrox ?

Sophie est morte brutalement en août 2017. Elle prenait la nouvelle formule du médicament depuis quelques mois. Sa sœur Valérie veut savoir s'il existe un lien entre ce décès et le

nouveau Levothyrox ? Le parquet de Marseille vient d'élargir l'enquête pénale à "homicide involontaire".

Le parquet de Marseille, qui avait ouvert une information judiciaire pour "blessures involontaires" dans le volet pénal du dossier du Levothyrox, [l'a élargie à "homicide involontaire"](#). Le pôle santé du tribunal de grande instance de Marseille enquête sur les plaintes de **milliers de malades de la thyroïde, victimes d'effets secondaires** de la nouvelle formule du médicament.

"Cette étape judiciaire constitue une étape normale de la procédure, dès lors que des plaintes invoquent ce motif", a réagi le laboratoire allemand Merck dans un communiqué.

*"Ce n'est pas une victoire mais c'est **_une étape décisive_**",* a de son côté réagi, dans un communiqué, Me Christophe Lèguevaques, avocat de victimes. Après les "décès suspects" de deux jeunes femmes qui prenaient du Levothyrox, il avait demandé l'ouverture d'une information judiciaire pour "homicide involontaire".

La mort brutale et inexpliquée d'une Montpelliéraine

L'une de ces deux femmes, Sophie 48 ans , vivait à Montpellier. Sophie a été retrouvée sans vie dans son lit le 14 août 2017, "mort naturelle" conclura l'autopsie. Deux jours plus tôt elle était avec sa sœur Valérie à un mariage, rien ne laissait présager cette fin imminente, même si sa santé s'était considérablement dégradée depuis le mois de mai lorsqu'elle a commencé à prendre la nouvelle formule du médicament. Elle était **extrêmement fatiguée, avait des difficultés à se concentrer, souffrait terriblement des jambes**, au point de demander un arrêt de travail ce qui ne lui arrivait jamais. Les médecins ont parlé d'un burn-out, les examens n'ont rien révélé d'anormal.

Depuis que la boîte a changé, ça va mal

Sophie prenait du Levothyrox depuis **une ablation partielle de la thyroïde** il y a plusieurs années. Tout allait bien jusqu'au changement de formule. *"Depuis que la boîte a changé, ça va mal"* constatait-elle. Est-ce à l'origine de son décès ? Sa sœur Valérie s'interroge et veut connaître la vérité.

Le laboratoire Merck assure lui qu'aucune causalité n'a été établie entre des décès de patients et son médicament, pris aujourd'hui par **2,5 millions de Français**.

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/est-ce-le-levot-hyrox-qui-a-tue-sophie-une-montpellieraine-de-48-ans-1549468960>

Dans la tête ? Une cabale ? Une psychose ?

En tout cas plus de 8000 plaignants ont assigné Merck en justice. L'article évoqué ci-dessous a été mis à jour fin décembre 2018... Or si vous cherchez dans la presse ou sur wikipedia vous ne trouvez pas trace de cette action en justice en cours...

L'assignation, déposée le 12 décembre dernier, conteste le brevet pour "insuffisance de l'exposé de l'invention, défaut de nouveauté et défaut d'activité inventive", a précisé à l'Agence France Presse l'avocate Anne-Catherine Colin-Chauley. La nouvelle formule du Levothyrox, un médicament soignant la thyroïde, est accusé de graves effets secondaires par des milliers de patients et fait déjà l'objet de plusieurs actions en justice en France.

Selon le texte de l'assignation, les plaignants estiment "subir de plein fouet la stratégie de Merck" consistant à "effectuer des changements insignifiants sur l'un des aspects d'un traitement pharmaceutique pour conserver un monopole indu au delà de la durée normale d'un brevet".

https://www.francetvinfo.fr/sante/affaires/levothyrox-des-malades-reclament-l-annulation-du-brevet-de-la-nouvelle-formule_3109509.html

Et avocats et médecins de tirer la sonnette d'alarme :

Chantal L'Hoir, qui préside l'Association Française des Malades de la Thyroïde prétend même qu'il y aurait eu plusieurs AVC, plusieurs morts :

« Pas mal de gens ont vu leur TSH (dosage d'une hormone qui stimule la thyroïde) monter au-delà de 40 et se sont trouvés en AVC (accident vasculaire cérébral).

Catherine Noël, médecin angiologue parle, elle, de « scandale sanitaire pire que le Médiator ».

N'oublions jamais les liens entre Macron-Buzyn (et ceux qui leur ressemblent) et l'industrie pharmaceutique :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/11/01/mediator-laboratoire-condamne-les-ministres-vont-ils-sen-tirer-sans-etre-mis-en-cause/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/08/grace-a-macron-et-a-46-deputes-on-ne-pourra-plus-denoncer-les-scandales-comme-ceux-du-mediator/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/09/macron-le-corrompu-favorise-les-labos-servier-responsables-des-2100-deces-dus-au-mediator/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/11/macron-et-buzyn-organisent-la-penurie-dans-nos-hopitaux-situation-catastrophique/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/21/linserm-milite-pour-les-11-vaccins-obligatoires-son-pdg-est-le-mari-de-buzyn-ministre-de-la-sante/>